

Risque accru

Anna Sax

Lic. oec. publ., MHA, membre de la rédaction



Depuis la mi-juillet, les caisses-maladie remboursent une analyse de sang qui permet aux femmes enceintes de savoir précocement si leur enfant a 99% de probabilité d'être atteint du syndrome de Down. Le diagnostic prénatal non invasif (DPNI) est remboursé lorsque le test du premier trimestre montre un risque accru, c'est-à-dire supérieur à 1:1000. Ainsi, des grossesses normales deviennent des «grossesses à risque», même si 999 enfants sur 1000 naissent finalement sans présenter ce syndrome. Il est recommandé aux femmes dont le risque est «accru», de se soumettre à un prélèvement sanguin et de faire réaliser un DPNI. Si celui-ci est positif, cela ne signifie pas que l'enfant sera forcément atteint du syndrome de Down, puisqu'il reste une chance sur 100 qu'il s'agisse d'un faux-positif. Une amniocentèse est nécessaire pour un diagnostic totalement fiable. Si, après un résultat positif, la femme décide d'interrompre sa grossesse, ce qui se produit dans 9 cas sur 10 selon les estimations de spécialistes, c'est presque toujours une expérience douloureuse pour elle. Il ne s'agit en effet pas d'interrompre une grossesse non désirée, mais de faire un choix pour ou contre un enfant en particulier.

Une grossesse et bien sûr l'enfant qui en est issu sont en eux-mêmes déjà un «risque accru».

En tant qu'économiste, je m'intéresse bien sûr au rapport bénéfice/coût de cette innovation parmi les examens prénataux. J'ai donc recherché des analyses correspondantes dans des études étrangères et trouvé des résultats sans équivoque: le DPNI permet de dépister plus de cas de trisomie 21 avant la naissance. Les études concluent à un bénéfice, tant pour les femmes enceintes que pour la société. Reste la question des coûts par cas supplémentaire de trisomie 21 dépisté. Et comme de bien entendu, les études affirment que le DPNI est économique et devrait être remboursé par la communauté lorsqu'un risque accru est soupçonné. La

commission compétente de l'OFSP est parvenue à la même recommandation.

Mais quel est exactement le bénéfice d'une trisomie 21 supplémentaire dépistée? Est-ce le fait d'épargner aux parents potentiels et à la société la naissance d'un enfant atteint du syndrome de Down? Ou le fait que les femmes enceintes soient sûres de mettre au monde un enfant qui n'en est pas atteint? Mais qu'advient-il si l'enfant présente un autre handicap, s'il subit des lésions à la naissance, s'il a un accident par la suite, s'il tombe malade ou devient toxicomane? Quand j'y réfléchis sérieusement, une grossesse et bien sûr l'enfant qui en est issu sont en eux-mêmes déjà un «risque accru». Pourtant, au moindre soupçon de trisomie 21, une machine de test et de diagnostic propre à terrifier les femmes est mise en branle. Et pourquoi? Pourquoi ne nous met-on pas davantage en garde contre les risques de la conduite automobile ou de la randonnée qui, d'un point de vue statistique, sont bien plus dangereuses que de mettre un enfant au monde? Une seule réponse me vient à l'esprit: il existe un test permettant de dépister la trisomie 21 et une industrie des sciences vivantes qui gagne beaucoup d'argent grâce à lui.

Il existe un test permettant de dépister la trisomie 21 et une industrie des sciences vivantes qui gagne beaucoup d'argent grâce à lui.

chis sérieusement, une grossesse et bien sûr l'enfant qui en est issu sont en eux-mêmes déjà un «risque accru». Pourtant, au moindre soupçon de trisomie 21, une machine de test et de diagnostic propre à terrifier les femmes est mise en branle. Et pourquoi? Pourquoi ne nous met-on pas davantage en garde contre les risques de la conduite automobile ou de la randonnée qui, d'un point de vue statistique, sont bien plus dangereuses que de mettre un enfant au monde? Une seule réponse me vient à l'esprit: il existe un test permettant de dépister la trisomie 21 et une industrie des sciences vivantes qui gagne beaucoup d'argent grâce à lui. La plupart des études d'économicité ont d'ailleurs été financées par des fabricants de DPNI.

Non, le DPNI ne contribue pas à une plus grande economicité du diagnostic prénatal. C'est en réalité un business de la peur. On en oublierait presque que les grossesses et les naissances sont des événements normaux et généralement heureux de la vie. Si l'on ne songe qu'au «risque accru», c'est-à-dire à tout ce qui est susceptible de mal tourner avec un enfant et à ce que cela coûte à la société, un seul conseil fait sens d'un point de vue économique: renoncer complètement à procréer.

anna.sax[at]saez.ch